

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 06 - 1 juin 2020

À LA UNE

Tchad : réforme du service public de l'électricité

Par Sylvanus Bassounda, Olivier Bustin

OHADA

Précisions sur le délai d'acceptation de l'offre dans la vente commerciale

Par Akodah Ayewouadan

Rappel des conditions de compétence de la CCJA en matière d'exequatur des sentences arbitrales

Par Akodah Ayewouadan

Distinction entre le préjudice de la société et le préjudice de l'associé

Par Akodah Ayewouadan

La transmission des droits et obligations du bailleur à l'acquéreur de l'immeuble loué

Par Charlemagne Dagbedji

Saisie sur saisie ne vaut (à propos d'un récent arrêt de la CCJA)

Par Charlemagne Dagbedji

Inopposabilité de la clause de réserve de propriété

Par Ramsès Akono Adam

Impossibilité d'interruption d'une exécution forcée déjà engagée

Par Ramsès Akono Adam

Obligation de déclaration des sommes par le tiers saisi, dans quelle mesure ?

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

Consolidation d'un titre exécutoire par une ordonnance d'interprétation

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

CEEAC

À la recherche d'un personnel compétent pour une Communauté en mutation

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Les moyens d'une gestion financière et comptable conformes

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Droits nationaux

Irrecevabilité de l'appel interjeté contre une sentence arbitrale

Par Ramsès Akono Adam